

Image not found or type unknown



Cheque et carte d'identité

Par **123melanie**, le **25/11/2008** à **15:54**

Bonjour,

J'ai une petite question:

Je viens de faire mes courses et ai voulu payer avec le chequier de mon mari pour 43€.

La caissiere me demande une piece d'identité et je lui donne la mienne. Et la elle a refusé d'encaisser car je n'étais pas la proprietaire du chequier!

Alors que j'avais sur moi ma carte d'identité, celle de mon mari et notre livret de famille!

Et en plus j'ai une procuration sur son compte (mais pas la preuve sur moi).

Ma question est donc: lorsque on demande une piece d'identité pour un cheque, dans la logique c'est bien pour verifier le nom de la personne qui l'a fait au cas ou le chequier ai ete declare volé? Et ont ils le droit de refuser?

Merci